

COMPTE RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 16 décembre 2025 à 14 h 00
en mairie des Adrets

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1	ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 26 SEPTEMBRE 2025	4
2	VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION	4
2.1	Composition de l'équipe technique	4
2.2	Résultat prévisionnel 2025	4
2.3	Budget prévisionnel 2026 et projets particuliers méritant l'attention du CA	5
2.3.1	Projets particuliers méritant l'attention du CA	5
2.4	Poursuite de la révision des statuts de la FAI en vue de l'AG 2026 (éligibilité au mécénat, éléments mineurs...)	6
2.5	Organisation de l'Assemblée Générale 2026	7
2.6	Organisation des commissions FAI et partage des tâches	7
3	SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS	8
3.1	Partage des travaux de la Commission "Améliorations Pastorales" et proposition du programme 2026 pour le CDI	8
3.2	Bilan du Festival 2025, perspectives 2026	9
3.2.1	Bilan 2025	10
3.2.2	Perspectives 2026	11
4	QUESTIONS DIVERSES	13
4.1	Formalités avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	13
4.2	Demande de RDV de la part du Pdt de la Chambre d'Agriculture de l'Isère	13
4.3	Poursuite de l'assurance groupée	13



Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 16 décembre 2025

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 26 SEPTEMBRE 2025

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 26 septembre 2025.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Le CA prend note de la composition de l'équipe et mandate le Président et le Directeur pour en assurer la gestion, dont l'engagement du Service Civique et conventions nécessaires.

2.2 Résultat prévisionnel 2025

Le CA prend acte de ce résultat provisoire qui sera consolidé pour le CA de mars.

2.3 Budget prévisionnel 2026 et projets particuliers méritant l'attention du CA

2.3.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

« **Mon expérience avec les chiens de protection** » : Devant l'incertitude financière relative à ce programme, la FAI n'engage pas l'action pour 2026, sauf si des éléments positifs se dessinent au premier trimestre. Les adhérents en seront informés au moment de l'AG.

Accueil des demandes de constats prédation : Le CA de la FAI prend acte des risques de non-reconduction des moyens financiers permettant de contribuer à l'accueil des demandes de constats (en général, 50% des accueils assumés par la FAI).

Mise à jour des statuts des structures porteuses de l'agrément GP : En raison des difficultés repérées sur des statuts et nomenclatures de certains GP, est proposé de travailler sur un inventaire de la problématique, de s'organiser pour la mise en conformité d'environ 10 GP/ an, et de chercher des moyens permettant de couvrir les frais de travail auprès de la mesure FEADER T01 ou autre. Ce point précis sera évoqué par l'équipe technique auprès des services de l'État afin de mieux décrire le problème et de prioriser les actions.

Projet de diagnostic pastoral sur l'alpage de Font Turbat : Le CA est favorable à engager un diagnostic pastoral sur cet alpage si les éleveurs gestionnaires sont d'accord. L'équipe technique prendra attache avec ces derniers.

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel 2026 et émergentes, et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.4 Poursuite de la révision des statuts de la FAI en vue de l'AG 2026 (éligibilité au mécénat, éléments mineurs...)

Le CA prend acte de ce premier texte, émet le besoin de poursuivre le travail et de peser les différents mots. Il mandate une petite équipe pour émettre de nouvelles propositions en prévision du CA de mars.

2.5 Organisation de l'Assemblée Générale 2026

Le CA prend acte de l'intérêt de Grenoble Alpes Métropole pour être partenaire de l'AG mais également des difficultés que cela génère du fait de la proximité avec les élections municipales et communautaires. Le CA demande à l'équipe technique de rechercher d'autres lieux et partenaires pour tenir l'Assemblée Générale.

2.6 Organisation des commissions FAI et partage des tâches

Le CA engage les commissions nécessaires pour organiser la saison prochaine et les représentants des commissions sont pour le moment inchangés.



3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Partage des travaux de la Commission “Améliorations Pastorales” et proposition du programme 2026 pour le CDI

Le CA prend connaissance des travaux de la commission Améliorations Pastorales et en valide les propositions. Il autorise l'équipe technique à transmettre ces éléments au Conseil Départemental de l'Isère, en vue de l'instruction pour une commission permanente en avril.

3.2 Bilan du Festival 2025, perspectives 2026

3.2.1 Bilan 2025

3.2.2 Perspectives 2026

Le CA retient le principe d'organiser, si les moyens le permettent, le festival pastoralismes & grands espaces sur la semaine 42 (semaine qui précède les vacances scolaires de Toussaint).

Il propose que soient engagés des partenariats renforcés avec le Ciné Montagne.

Le CA valide les orientations en cours d'ébauche, valide le principe de signer un contrat de Service Civique à cette fin et mandate le Président et le Directeur pour prendre contact avec la Ligue de l'Enseignement et demander les financements nécessaires à l'organisation de cet évènement.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Formalités avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

Tenant compte du renouvellement du Bureau de la FAI en date du 26 septembre 2025, le CA accorde les délégations de pouvoir aux nouveaux membres du Bureau auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

4.2 Demande de RDV de la part du Pdt de la Chambre d'Agriculture de l'Isère

Le CA accueille avec plaisir la proposition de RDV faite par le Président de la Chambre d'Agriculture et mandate le Président pour organiser une délégation pour cette rencontre.

4.3 Poursuite de l'assurance groupée

Le CA prend acte des difficultés de relations avec GRAA, questionne le principe de poursuivre le contrat d'assurance si moins d'alpages sont souscripteurs, et questionne également le principe de poursuivre la relation avec GRAA.



Compte Rendu

Conseil d'Administration du 16 décembre 2025 en mairie des Adrets

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 26 SEPTEMBRE 2025

- **Accueil des participants**

Pierre NICOLAS accueille les participants, et remercie l'assemblée de sa présence. Il organise un tour de table de présentation.

- **Validation du CR du CA de la FAI du 26 septembre 2025**

Le Président demande aux participants s'ils ont reçu le CR du CA du 26/09/25 et s'ils ont des remarques à son propos.

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 26 septembre 2025.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

L'équipe technique est inchangée, Mathilde qui remplaçait Sophie DELASTRE est partie au terme de son contrat achevé fin novembre.

Une candidature de Service Civique est à l'étude ainsi qu'un conventionnement avec la Ligue de l'Enseignement pour cela (la FAI n'ayant pas d'agrément d'accueil de Services Civiques). Cette mission de service civique pourrait être centrée sur le Festival avec des regards exploratoires portés sur des sujets d'actualités. Ce point sera traité dans le point relatif au Festival du présent Conseil d'Administration.

Le CA prend note de la composition de l'équipe et mandate le Président et le Directeur pour en assurer la gestion, dont l'engagement du Service Civique et conventions nécessaires.

2.2 Résultat prévisionnel 2025

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2025 prévisionnels

Concernant les charges prévisionnelles 2025, elles sont actualisées au niveau des coûts salariaux et les charges externes directement en lien avec les projets. Elles restent à affiner.

Les produits également, dont certains notamment dépendent de l'affectation définitive de temps de travaux au 31/12.

En première analyse de ce résultat, qui reste une estimation, il faut avoir en tête que nous avons quelques prestations qui courent sur plusieurs années et dont la marge financière ne pourra être comptabilisée qu'à la toute fin, mais cela vient en balance de celles terminées cette année et tout ceci reste à clarifier.

Le CA prend acte de ce résultat provisoire qui sera consolidé pour le CA de mars.

2.3 Budget prévisionnel 2026 et projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2026 prévisionnels

Concernant les charges prévisionnelles 2026, à noter simplement que les coûts salariaux sont dimensionnés en regard de l'équipe permanente actuelle.

Les coûts relatifs à un service civique sont quasi inexistantes :

- En charges il faut prévoir une prestation d'accueil de 115 €/mois,
- En produits une subvention est versée au titre du tutorat, de 100 €/mois.

Bruno CARAGUEL donne lecture et commente les produits prévisionnels 2026.

2.3.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Bruno CARAGUEL présente de manière approfondie les nouveaux projets notables, ou avec incidence nouvelle sur le budget prévisionnel, informations ou décisions relevant du CA :

- **Interventions de la FAI dans la suite de MECPT pour 2026**

Les services de l'État sont intéressés par la démarche. Le CA de la FAI a écrit un courrier, et réaffirme que la FAI ne pourra agir que si elle obtient les financements nécessaires.

Mickaël ALBERT (DDT) souligne l'incertitude sur les subventions DREAL liées à la prédation. Il appelle à être vigilant en ce qui concerne les demandes de financements permettant de réaliser les accueils de demandes de constats prédation et Mon expérience avec les Chiens de Protection, en soulignant que les services de l'État en Isère souhaitent que ces interventions techniques de la Fédération des Alpages de l'Isère soient maintenues.

Les réponses de la DREAL aux questions de la DDT sur les capacités financières devraient arriver dans le 1er trimestre 2026.

« Mon expérience avec les chiens de protection » : *Devant l'incertitude financière relative à ce programme, la FAI n'engage pas l'action pour 2026, sauf si des éléments positifs se dessinent au premier trimestre. Les adhérents en seront informés au moment de l'AG.*

Accueil des demandes de constats prédation : *Le CA de la FAI prend acte des risques de non-reconduction des moyens financiers permettant de contribuer à l'accueil des demandes de constats (en général, 50% des accueils assumés par la FAI).*

- **Mise à jour des statuts des structures porteuses de l'agrément GP**

Une part importante des GP Isérois sont sur des formes syndicales et il conviendrait d'évoluer vers des formes associatives car elles n'ont potentiellement pas la solidité fiscale et juridique des associations et des coopératives, plus adaptées aux situations de gestion pastorale.

Le constat est que la moitié environ des agréments GP sont en Isère sur des syndicats professionnels (50 sur 80 environ).

Mickaël ALBERT (DDT) souligne qu'il rencontre des difficultés d'identification et de cohérence des noms et que ce sera l'occasion de remettre tous les libellés de la même manière, spécifiquement le lien entre nom de l'association et nom du GP sur les libellés du RIB et du SIRET, ces écarts posant problème à l'ASP et plus généralement aux services de l'État.

Mise à jour des statuts des structures porteuses de l'agrément GP : *En raison des difficultés repérées sur des statuts et nomenclatures de certains GP, est proposé de travailler sur un inventaire de la problématique, de s'organiser pour la mise en conformité d'environ 10 GP/an, et de chercher des moyens permettant de couvrir les frais de travail auprès de la mesure FEADER To1 ou autre. Ce point précis sera évoqué par l'équipe technique auprès des services de l'État afin de mieux décrire le problème et de prioriser les actions.*

- **Diagnostic pastoral sur l'alpage de Font Turbat avec le PNE**

Il y a eu d'importantes prédatons cet été sur l'alpage de Font Turbat et le Parc National des Écrins a pris l'initiative de mobiliser des moyens permettant de réaliser un diagnostic pastoral. L'alpage est en zone cœur de PNE, il y a eu 8 attaques pour 42 victimes, tout en loup non exclu.

Projet de diagnostic pastoral sur l'alpage de Font Turbat : *Le CA est favorable à engager un diagnostic pastoral sur cet alpage si les éleveurs gestionnaires sont d'accord. L'équipe technique prendra attache avec ces derniers.*

2.4 Poursuite de la révision des statuts de la FAI en vue de l'AG 2026 (éligibilité au mécénat, éléments mineurs...)

Rapporteurs : Pierre NICOLAS, Bruno CARAGUEL

Lors du dernier CA de septembre, il a été acté de retravailler les statuts de la FAI, notamment son objet. Une première version, présentée ci-après est lue en séance, soumise au débat.

« Préambule

Les espaces pastoraux portent globalement des végétations herbacées ou arbustives spontanées, plus ou moins liées aux ressources en eau, dont l'ensemble constitue des écosystèmes portants de multiples enjeux (diversités écologiques, ressources en eau potable, paysages emblématiques, espaces patrimoniaux et récréatifs...). Ces espaces constituent par leurs richesses des éléments de bien commun et sont souvent reconnus comme espaces naturels protégés.

Les activités pastorales, par la manière de domestiquer et conduire du bétail dans ces vastes espaces, permettent la récolte de ces ressources par les exploitations agricoles utilisatrices, tout en extensifiant leurs pratiques, améliorant globalement leurs performances environnementales, énergétiques, dont les émissions de gaz à effet de serre.

Surtout, la mise en pâture met en œuvre une gestion durable et multi-acteurs de ces écosystèmes et des espèces qui leurs sont inféodées.

Les femmes et les hommes assurant les métiers et fonctions d'éleveurs, les bergers, leurs familles, dont les activités sont marquées par la saisonnalité, doivent concilier avec des mouvements réguliers, sont soumis à l'éloignement des zones urbaines et centres de décision, développant des compétences plurielles et savoir être dans les espaces naturels. Ils ont à relever les défis du renouvellement des générations d'actifs agricoles, de présence spatiale et de souveraineté alimentaire.

Enfin, plusieurs textes reconnaissent tout ou partie des activités pastorales et le travail parlementaire est permanent. En particulier, la transhumance, faisant le lien entre les zones de pâture saisonnières, est inscrite depuis décembre 2023 sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité. La résolution des Nations Unies du 15 mars 2022 proclame l'année internationale des parcours et du pastoralisme (AIPP) en 2026. Également, les activités pastorales sont reconnues d'intérêt général comme activités de base de la vie montagnarde et comme gestionnaires centraux de l'espace montagnard (Article L113-1 du Code Rural)

Objet

Sur la base de ces enjeux sensibles porteurs de sens et d'enjeux sociétaux, la Fédération des Alpages de l'Isère contribue à la définition et à la mise en œuvre des politiques de concertation et de mise en valeur des espaces pastoraux de l'Isère, dont certaines actions pourront intégrer des échelles géographiques plus larges.

À cet effet, de manière désintéressée et en mobilisant un panel d'acteurs, de porteurs d'enjeux le plus varié possible, elle lance et coordonne toutes actions concrètes et concertées de nature à développer, à consolider, à pérenniser les activités pastorales et forestières et à harmoniser les relations entre propriétaires, utilisateurs d'espaces pastoraux, collectivités locales et leurs groupements. Elle intervient dans toutes actions impliquant les activités pastorales visant à la mobilisation et à la protection des ressources naturelles, dans le respect de leur devenir et de l'intégrité des écosystèmes.

En outre, elle assure la promotion et la mise en œuvre de toutes actions de développement local, de sensibilisation, d'information, de conseil et de formation liées aux activités pastorales et d'élevage, ainsi qu'aux écosystèmes pastoraux. Elle intervient également dans la prévention des risques naturels, des risques sanitaires et des risques au travail. Elle organise et accompagne des démarches de conciliation avec les activités de pleine nature, la compréhension et l'attractivité de ces métiers pastoraux, dans le respect des patrimoines humains, montagnards et ruraux.

Enfin, dans des stratégies d'acquisition de références, de mutualisations et de partenariat, elle s'implique dans des actions de coopération en matière de pastoralisme et de développement local.»

Le débat s'engage en mobilisant les retours de Florent SALVI (courriel) et de Jean HIRIGOYEN (présentiel).

Pierre NICOLAS relève que termes et idées mobilisés dans ce texte ne sont pas en défaveur des éleveurs et sont équilibrés, faisant savoir que les éleveurs ont en charge une forte contribution à la gestion des écosystèmes pâturés.

Régine MILLET souligne que la biodiversité doit être abordée finement.

Frédéric BAFFERT souligne les propos de Florent qui doivent laisser la FAI centrée sur le pastoralisme.

Christophe MOULIN ajoute que la question du pastoralisme doit intégrer la question de la gestion des écosystèmes.

Frédéric BAFFERT souligne le fait que le mot biodiversité est parfois mal saisi par les éleveurs.

Jean HIRIGOYEN revient sur la question du foncier. Cet aspect est stratégique, il faut mettre en avant les conventions avec les propriétaires fonciers.

Denis REBREYEND propose d'ajouter en premier lieu à l'énumération du préambule « l'économie agricole et montagnarde ».

Suite à ces échanges, il est proposé de faire travailler quelques Administrateurs à l'évolution de ce texte en vue du prochain CA de mars : Florent SALVI, Guy DURAND, Jean HIRIGOYEN, Régine MILLET, Didier GIROUD, Denis REBREYEND.

Le CA prend acte de ce premier texte, émet le besoin de poursuivre le travail et de peser les différents mots. Il mandate une petite équipe pour émettre de nouvelles propositions en prévision du CA de mars.

2.5 Organisation de l'Assemblée Générale 2026

Rapporteurs : Pierre NICOLAS et Christophe MOULIN

À la suite de la discussion avec les services de Grenoble Alpes Métropole autour de la proposition d'organiser l'AG 2026 de la FAI dans la Métropole, notamment dans une commune des balcons sud Chartreuse (Sarcenas, Le Sappey, Proveysieux), le retour du cabinet du Président de Grenoble Alpes Métropole est négatif en raison de la proximité avec les élections municipales et des exécutifs qui seront alors en cours de mise en place.

La Métropole propose de reformuler cette proposition une autre année.

Le CA prend acte de l'intérêt de Grenoble Alpes Métropole pour être partenaire de l'AG mais également des difficultés que cela génère du fait de la proximité avec les élections municipales et communautaires. Le CA demande à l'équipe technique de rechercher d'autres lieux et partenaires pour tenir l'Assemblée Générale.

2.6 Organisation des commissions FAI et partage des tâches

Rapporteurs : Pierre NICOLAS, Bruno CARAGUEL

Le tableau des commissions de la FAI est joint en annexe, il est présenté pour mémoire aux administrateurs.

Le renouvellement du Bureau peu impliquer des réorganisations des commissions, et dans tous les cas, il a été demandé d'anticiper au mieux le calendrier associatif de la FAI.

À la suite des échanges entre les administrateurs référents et les salariés, il est proposé le calendrier des commissions suivant :

Commission	Sujet à traiter et commentaires éventuels	Date proposée
Améliorations pastorales		Décembre 26
Prospective		Automne
Culture, partage	Edition 2026 : activer le réseau de bénévoles. Comment anticiper les années suivantes, de nouveaux temps à créer ?	Avril 26
Sanitaire		Mars 26
Services et achats groupés		Mars 26
Commercialisation et opportunités économiques		Mars 26
Bergers employeurs		Mars 26

Commission	Sujet à traiter et commentaires éventuels	Date proposée
Prédation (Composée du CA)	Pas d'actualités majeures début 2026 donc proposition de dérouler la commission fin 2026 ou début 2027 selon l'avancée des projets prédation en cours de lancement	Selon actualité
Politiques territoriales	FEADER 28-32 probablement en début de rédaction à la Région	Automne-hiver 26/27
Valorisation, gestion et renouvellement des ressources des espaces pastoraux		Selon actualité

Le CA engage les commissions nécessaires pour organiser la saison prochaine et les représentants des commissions sont pour le moment inchangés.

3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Partage des travaux de la Commission “Améliorations Pastorales” et proposition du programme 2026 pour le CDI

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

La commission des Améliorations Pastorales est mandatée par la FAI pour donner son avis. Le CA de la FAI doit, sur cette base, transmettre la liste des projets avant de permettre le dépôt au Département.

La dotation du CDI est de 240K€, consommée à son maximum par 17 dossiers, pour 319 872 K€ de travaux.

Les principales consommations de cette année sont centrées sur les installations de contention et d'abreuvement. Les éleveurs soulignent la facilité d'accès pour cette ligne et les délais raccourcis.

Importance de bien qualifier la main d'œuvre éleveurs reconnue par le Département, et d'avoir des travaux qualitatifs (durée...).

Frédéric BAFFERT engage les échanges sur la question de l'éligibilité des éleveurs agissant à titre individuel.

Il est répondu la pérennité de l'investissement pour le site, avec des durées d'utilisation longues et plus fiables que les structures individuelles.

Sur la présentation des crédits Région UE, pour un montant de 742 803€ prévisionnels de travaux, Denis REBREYEND rappelle la date d'échéance de solde à juin 2028.

Régine MILLET rappelle l'importance de la présence des porteurs de projets, comme de l'ensemble des éleveurs et des communes dans les Comités de Pilotage des PPT, car cela montre l'intérêt des bénéficiaires pour cette politique.

Le programme de réalisations pastorales à présenter au Département est le suivant :

Programmation 2026			Synthèse Projets 2026 - Comité de Pilotage												
Communes et Groupements Pastoraux de l'Isère															
Num Pasto	Trt / Année	Act°	Statut	Maître d'Ouvrage	Nature des travaux	Total	Mtt AT	Total	Fnc		Taux	Mtt Sub	Tx Autofnc	Mtt Autofnc	Avis Comité P.
382026524	Bel		GP	CRET DU POULET	Réouverture de milieu à Pierre Roubet avec reprise de la clôture périphérique et	12 475	998	13 473	CG	75,00%	10 104		25,00%	3 368	● Favorable
	2026										○ Ajourné	○ Défavorable			
382026525	Bel		GP	CORTILLETS	Réouverture de milieu sur l'alpage des Cortillets	24 373	1 950	26 323	CG	75,00%	19 742		25,00%	6 581	● Favorable
	2026										○ Ajourné	○ Défavorable			
382026527	Bel		GP	JAS DU LIEVRE	Aménagement d'un logement de berger sur l'alpage du Jas du Lièvre	26 980	2 158	29 138	CG	75,00%	21 854		25,00%	7 285	● Favorable
	2026										○ Ajourné	○ Défavorable			
382026532	Bel		AFP	FERRIERE D'ALLEVARD (LA)	Finition de la réserve de 30 m² au lieu dit les Roux	5 037	403	5 440	CG	75,00%	4 080		25,00%	1 360	● Favorable
	2026										○ Ajourné	○ Défavorable			
382026536	Bel		GP	MONT ST MURY	Aménagement d'une plate forme d'abreuvement au Clos	8 094	648	8 742	CG	75,00%	6 556		25,00%	2 185	● Favorable
	2026										○ Ajourné	○ Défavorable			

Belledonne : 83 115 €

382026533	Cha		GP	CHARMANT SOM	Reprise de la porte de la Halle du Charmant Som	5 560	445	6 005	CG	75,00%	4 504	25,00%	1 501	○ Favorable
	2026													○ Ajourné

Chartreuse : 6 005 €

382026517	BMV		GP	COL D'ASPRES	Débroussaillage de jeunes ligneux à l'alpage	21 530	1 722	23 252	CG	75,00%	17 439	25,00%	5 813	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026518	BMV		GP	STE LUCE	Mise en place de chenaux de récupération des eaux de pluies au bâtiment d'alpage	18 367	1 469	19 836	CG	75,00%	14 877	25,00%	4 959	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026523	BMV		GP	SENEPI	Reprise de 3 parcs de contention et fauche des chardons sur l'alpage	30 765	2 461	33 226	CG	75,00%	24 920	25,00%	8 307	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026531	BMV		GP	JOURNAL (DU)	Mise en place d'un parc de contention à Boustigues	33 318	2 665	35 983	CG	75,00%	26 987	25,00%	8 996	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026535	BMV		GP	GOBERT	Débroussaillage de la Combe du Fiarrey	7 104	568	7 672	CG	75,00%	5 754	25,00%	1 918	● Favorable
	2026													○ Ajourné

Matheysine : 119 970 €

Programmation 2026			Synthèse Projets 2026 - Comité de Pilotage											
Communes et Groupements Pastoraux de l'Isère														
Num Pasto	Trt / Année	Act°	Statut	Maître d'Ouvrage	Nature des travaux	Total	Mtt AT	Total	Fnc	Taux	Mtt Sub	Tx Autofnc	Mtt Autofnc	Avis Comité P.
382026516	Ois		GP	PRE GENTIL	Réalisation de deux plateformes d'abreuvement (bovins/ovins) au col de	31 124	2 490	33 614	CG	75,00%	25 210	25,00%	8 403	☒ Favorable
	2026										☐ Ajourné			
382026530	Ois		GP	QUIRLIES	Reprise du parc de tri des Quirlies	4 478	358	4 837	CG	75,00%	3 627	25,00%	1 209	☒ Favorable
	2026										☐ Ajourné			

Oisans : 38 451 €

382026537	Tri		GP	BACHILIANNE	Aménagement d'un parc de contention bovins 2 ^{ème} tranche	17 011	1 361	18 372	CG	75,00%	13 779	25,00%	4 593	● Favorable
	2026													○ Ajourné

Trièves : 18 372 €

382026519	V4M		GP	SURE NAVE (LA)	Reprise de l'accès à l'alpage	4 649	372	5 021	CG	75,00%	3 765	25,00%	1 255	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026521	V4M		GP	MOLIERE (LA)	Reprise du point d'abreuvement et renforcement de la	29 098	2 328	31 426	CG	75,00%	23 570	25,00%	7 857	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026526	V4M		GP	PIC ST MICHEL	Aménagement d'un parc de tri et débroussaillage sur l'alpage	9 966	797	10 763	CG	75,00%	8 073	25,00%	2 691	● Favorable
	2026													○ Ajourné
382026534	V4M		GP	FURON	Débroussaillage des anciennes pistes de ski des Cray	6 250	500	6 750	CG	75,00%	5 063	25,00%	1 688	● Favorable
	2026													○ Ajourné

Vercors 4 M : 53 960 €

296 178	23 694	319 872	239 904	79 968
Glob Hors AT	Glob AT	Glob Eligible	Glob Sub	Glob Autofnc

Le CA prend connaissance des travaux de la commission Améliorations Pastorales et en valide les propositions. Il autorise l'équipe technique à transmettre ces éléments au Conseil Départemental de l'Isère, en vue de l'instruction pour une commission permanente en avril.

3.2 Bilan du Festival 2025, perspectives 2026

Rapporteurs : Pierre NICOLAS, Sophie DELASTRE, Joseph PAILLARD

3.2.1 Bilan 2025

Au cinéma

8 séances de projection grand public (525 entrées, chiffre à confirmer) :

- Bergères, bergers, qui êtes-vous ?
- Pratiques d'aujourd'hui
- Entre tradition et transmission
- Regards d'ailleurs : protéger les troupeaux
- Des troupeaux et des ours
- Transhumer...
- Et demain ?
- *Les films primés*

17 films projetés et en compétition :

- 2 formats courts (-26 minutes)
- 14 formats longs (+ 26 minutes)
- 1 succession de courts métrages
- 3 films traitant de la transhumance
- 3 films traitant du pastoralisme et de la transmission de la terre
- 3 films traitant de la vision des bergers par la société.
- 2 films traitant du pastoralisme et de la cohabitation avec l'ours
- 4 films traitant du pastoralisme à l'international

Palmarès 2025

- **Grand prix du jury** : *Le berger et l'ours* réalisé par Max Keegan
- **Prix espoir** : *Fleurir* réalisé par Amanda Meunier
- **Mention spéciale** : *Echos d'estive* réalisé par Léna Corsaut
- **Prix du public** : *Echos d'estive* réalisé par Léna Corsaut
- **Prix jeune (prix attribué par les élèves du collège de l'Aigle)** : *Remettre des ours*, réalisé par Turbo Silence

Les Expositions

5 expositions 3 photographiques, 3 de dessins ouvrant des regards pluriels sur le pastoralisme et les grands espaces, dans 5 lieux partenaires :

- *Pastoralisme touareg*, d'Odette Bernezat, à la Maison de l'international (du 02/10 au 30/10)
- *Bienvenue chez les vivants*, regards croisés sur la biodiversité entre jeunes Grenoblois et Sfaxiens (Tunisie), à la Maison de l'international (du 02/10 au 30/10)
- *Evasion en Chartreuse*, de Bruno Lavit, à la Maison de la Montagne (du 23/09 au 21/10)
- *Bivouac au Jas neuf*, d'Hervé Frumy, au restaurant Le Palais (du 29/09 au 30/10)
- *Paroles de bergers, un savoir-faire ancestral en permanente évolution*, d'Emmanuel Breteau, à la librairie Arthaud (du 14/10 au 15/11)
- *Le Seigneur des Panneaux*, Revue dessinée printemps 2025 N° 47, avec Clémentine Metenier et LeRouge, à la Crique Sud (du 30/09 au 20/10)

Rencontres Littéraires

3 rencontres littéraires autour de 3 œuvres dans 3 lieux différents du centre-ville de Grenoble

- BERGER, L'EXISTENCE SANS REFUGE. Joseph Boussion,
Jeudi 16 octobre à 17h Librairie Arthaud - Rencontre croisée littéraire avec Emmanuel Breteau et son exposition photographique "Paroles de bergers"
- LE SEIGNEUR DES PANNEAUX. avec Clémentine Méténier, journaliste et Lerouge dessinateur
Vendredi 17 octobre à 18h, Bistrot Culturel La Crique Sud
- D'UN LOUP À L'AUTRE. Camille Krafft,
Samedi 18 octobre à 17h Librairie Arthaud

Village Festival - Place Victor Hugo

Le Village a été ouvert 3 jours. Le vendredi en plus par rapport à 2024.

- Baisse du Nombre d'exposants **19 au lieu de 29 en 2024**. (Mais même temps de jours de présence sur les 3 jours, soit 40 jours exposants réalisés soit un volume constant en nombre de jours adhérents.
- Baisse principalement due au nombre de partenaires du territoire à l'honneur moins important, absence de tondeur, de l'ONF et de l'éditeur Cardère. La FAI a également refusé quelques exposants trop éloignés de l'identité du festival (producteur escargot, spiruline, rhum). Impossibilité de trouver un tondeur ce qui est vraiment dommage pour ce qui est des animations et des liens avec les stands de laine.
- Peu de fréquentation le vendredi après-midi. Ouverture motivée par projet d'accueil de scolaire qui n'a pas eu lieu.
- Sentiment de moins de fréquentation de la place (Les hypothèses sont que ce n'est pas le même WE que la descente alpage et que c'est le 1er WE des vacances scolaires ...).
- Belle participation du Département présent sur les 3 jours.
- Investissement CCG avec présence logement Pasto Urgence qui permettait de lancer les échanges sur les présences pastorales et les métiers du pastoralisme.
- Présence d'un lot de moutons et d'un chien, permis par les interventions de Roland sur 2 jours.
- Interventions pédagogiques Bruno et Hélène sur troupeau et CPT pertinente et appréciée.

Environ 1550 personnes touchées sur 2 jours.

Évolutions programmation

Élargissement de la programmation du festival sur une semaine avec 3 soirées : lundi Maison de l'International, mardi Maison de la Montagne, mercredi Musée Dauphinois.

Points positifs

- Étoffe le programme du festival
- Lien renforcé avec les partenaires institutionnels. La Maison de l'International très contente de pouvoir accueillir la soirée d'ouverture du festival et les expositions.

Points négatifs

- Peu ou pas assez de public nouveau sur des temps en 25
- Questionnement sur intérêt pour l'élargissement à de nouveaux public en lien avec projet de médiation du festival. Par ex la soirée au Musée dauphinois avec concert piano
- Élargissement à la semaine lourd pour assurer la présence de nos administrateurs et de l'équipe sur différents temps forts.

3.2.2 Perspectives 2026

Une candidature est parvenue à la FAI pour un projet de Service Civique sur l'année 2026. La proposition en cours de co-construction est de centrer cette approche sur le festival et d'engager un regard exploratoire, qui sera utilisé pour le festival, autour des sujets ayant trait :

- À l'impact du changement climatique sur les conduites de troupeaux en alpage en Isère ;
- Aux rapports aux métiers : Quelles évolutions de la nature du métier d'éleveur et/ou berger et quel vécu dans un contexte de changement climatique ? Quelles craintes ? Quelles adaptations ou réorganisations potentielles ?

Ces 2 entrées pourraient mobiliser le calendrier 2026 de l'année internationale du Pastoralisme et mettre en lumière les 2 approches techniques.

Les dates du sommet de l'élevage de Cournon sont la semaine précédente et la FAI y est très mobilisée sur la semaine, dans des actions Réseau.

Les dates des Rencontres Ciné Montagne seront organisées par la Ville de Grenoble vers la semaine du 12 octobre 2026 et avancent dans le calendrier.

Le Cinéma Le Club n'est pas certain de boucler ses grands travaux pour le mois d'octobre, mais propose des lieux alternatifs en cas de fermeture.

Les vacances scolaires sont la semaine suivante.

Le calendrier de l'année internationale est décomposé en mois thématiques de la manière suivante :

Mois	Thème
Janvier	Pastoralisme et changement climatique
Février	Pastoralisme et biodiversité
Mars	Pastoralisme et sécurité alimentaire
Avril	Pastoralisme et savoirs traditionnels
Mai	Pastoralisme et genre (rôle des femmes)
Juin	Pastoralisme et jeunesse
Juillet	Pastoralisme et santé animale
Août	Pastoralisme et eau
Septembre	Pastoralisme et économie (chaînes de valeur)
Octobre	Pastoralisme et gouvernance foncière
Novembre	Pastoralisme et paix (cohésion sociale)
Décembre	Pastoralisme et résilience

Il pourrait être opportun de saisir tout ou partie de ces temporalités pour bâtir une présence de la thématique pastorale en Isère.

La Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole sont intéressés et souhaitent contribuer et être force de propositions.

Le Président ouvre le débat :

- Pour Patrick DOLCI, le festival n'est pas l'objet de la FAI, car lourd à porter pour nous, il faudrait trouver un autre porteur.
- Plusieurs administrateurs jugent à l'inverse que le festival permet de mobiliser et de partager, si les retombées sont difficilement quantifiables, elles permettent d'ouvrir des espaces de médiation et de partage des enjeux, d'enrichir le regard des élus des collectivités locales, ainsi que des éleveurs et des bergers. Les animations et les films permettent d'engager les débats. En revanche, les retombées médiatiques ne sont pas suffisantes, aussi faute de moyens. Il faudrait peut-être rattacher les montées et les descentes d'alpages à ce festival. Il ne faut pas que l'année 2026 soit vide, réaffirmer la présence des alpages ; il faut être au rendez-vous.

Le bilan financier 2025 est en cours et si les budgets ont été tenus, cela reste lourd pour la FAI en termes d'autofinancements.

Le partenariat avec OTTEUR est remis en question par OTTEUR, et nous sommes en train de recomposer des organisations avec ou sans ce partenariat.

A noter que Valentin TOURNET, Directeur de « la Chapelle Harmonique », propose un concert suivi d'un débat, à organiser avec nous, le 16 octobre 2026, ou dans cette semaine, sur Grenoble, et souhaite que ce soit lié au festival. D'autres dates seraient possibles.

Le Ciné Montagne est prévu la semaine 42 du 12 octobre (Cournon est la semaine d'avant).

La proposition est d'inscrire le festival sur la fin de semaine.

Le CA retient le principe d'organiser, si les moyens le permettent, le festival pastorales & grands espaces sur la semaine 42 (semaine qui précède les vacances scolaires de Toussaint).

Il propose que soient engagés des partenariats renforcés avec le Ciné Montagne.

Le CA valide les orientations en cours d'ébauche, valide le principe de signer un contrat de Service Civique à cette fin et mandate le Président et le Directeur pour prendre contact avec la Ligue de l'Enseignement et demander les financements nécessaires à l'organisation de cet événement.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Formalités avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

Rapporteurs : Pierre NICOLAS et Véronique BORDEL

Comme suite au renouvellement du Bureau en réunion du CA du 26 septembre dernier, le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs, sans limitation ni réserve et tels qu'il les détient lui-même des statuts ou des délibérations de l'Assemblée Générale des Adhérents, avec faculté pour eux d'agir indifféremment, soit ensemble, soit séparément, à :

- Pierre NICOLAS, Président,
- Denis REBREYEND, Vice-Président,
- Florent SALVI, Trésorier,
- Bruno CARAGUEL, Directeur.

Pour

- Effectuer toutes formalités relatives à l'ouverture et au fonctionnement d'un ou plusieurs comptes, souscrire toutes affiliations à la CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES, donner tous acquits, effectuer tous transferts, virements, retraits ou dépôts de fond, signer toutes pièces, et d'une façon générale faire, avec la CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES, toutes opérations qu'ils jugeront nécessaires ou utiles dans l'intérêt et pour le fonctionnement de l'Organisation ;
- S'engager, au nom de l'Association et de ses membres, à contracter toutes formules de crédits nécessaire à son bon fonctionnement ;
- Ratifier, si besoin est, les opérations qui ont pu être faites antérieurement à ce jour à la CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES.

Le Conseil déclare que les présents pouvoirs seront valables jusqu'à révocation expresse notifiée à la CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES.

Tenant compte du renouvellement du Bureau de la FAI en date du 26 septembre 2025, le CA accorde les délégations de pouvoir aux nouveaux membres du Bureau auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

4.2 Demande de RDV de la part du Pdt de la Chambre d'Agriculture de l'Isère

Rapporteurs : Pierre NICOLAS, Bruno CARAGUEL

Le Président de la CA 38 a demandé un RDV au Pdt de la FAI. Il est prévu le 6 janvier 2026.

Composition de la délégation : Pierre, Arnaud, Denis, Laurent, Guy, Bruno

Les points à l'ordre du jour sont de faire connaissance et de travailler et conforter les partenariats.

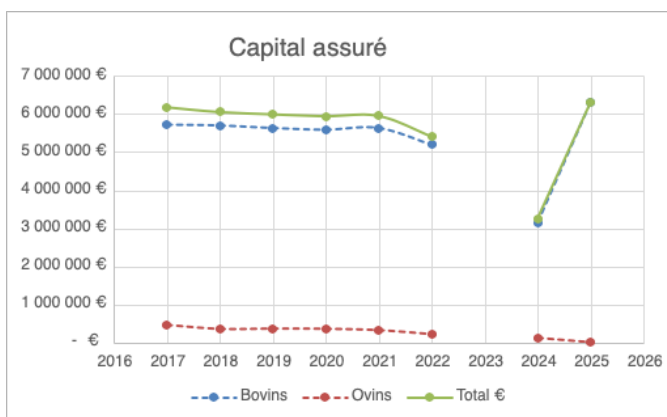
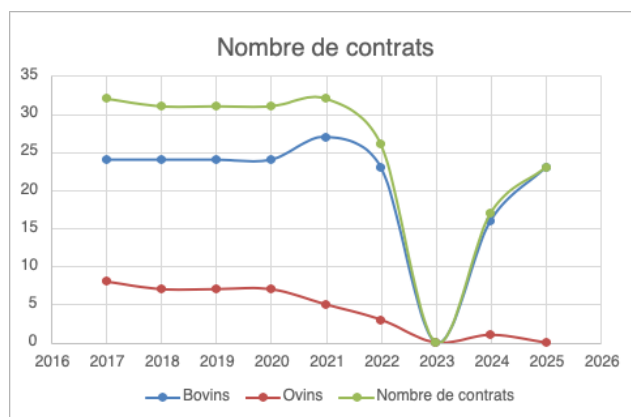
Le CA accueille avec plaisir la proposition de RDV faite par le Président de la Chambre d'Agriculture et mandate le Président pour organiser une délégation pour cette rencontre.

4.3 Poursuite de l'assurance groupée

Rapporteurs : Pierre NICOLAS, Christophe MOULIN

Le bilan technique provisoire montre une bonne mobilisation en 2025 des responsables d'alpages, et ce avant d'avoir les tarifs définitifs de la part de GRAA, qui les a déterminés très tard (9,5€ à 20€/bête selon les classes de nbres de bêtes) ; capital Bovins assurés + 194% depuis 2024 et + 106% depuis 2021 (dernière année des contrats collectifs).

Extinction des contrats Ovins, par absence de proposition de la part de GRAA.



Le bilan administratif 2025 est le suivant :

- **Fonctionnement :**
 - Pas de retours de GRAA après les inscriptions, les sinistres, et suite à nos demandes de pièces permettant à la FAI de s'inscrire auprès de l'ORIAS,
 - Beaucoup de temps passé à relancer nos contacts Groupama, que ce soit sur les dossiers d'assurance ou de gestion du contrat.
- **Conduite du dossier :** Au mois de septembre, nous avons été résiliés de notre contrat RC pro (Assurance CGPA sur les conseils de GRAA) pour 2026, au motif que nous ne sommes pas inscrits à l'ORIAS comme mandataires pour GRAA, et en effet il nous manque depuis 2 ans une attestation de mandat de la part de GRAA, dont la première version fournie ne convenait pas à l'ORIAS. **Cela pourrait empêcher la FAI d'assumer le contrat pour 2026.**
- **Quotidien de gestion du dossier.** Budget alloué (3000€+700€ d'assurance)
 - Nous n'avons pas encore de retours d'expérience sur les paiements,
 - Les GP mettent du temps à nous adresser les sinistres.

Le GP de Gresse Bas Dauphiné a remboursé à la FAI une bête indemnisée réapparue la saison suivante. Plutôt que la FAI fasse l'intermédiaire, le CA propose de retourner le chèque au GP et de l'aider dans sa relation avec GRAA pour le remboursement.

Le CA prend acte des difficultés de relations avec GRAA, questionne le principe de poursuivre le contrat d'assurance si moins d'alpages sont souscripteurs, et questionne également le principe de poursuivre la relation avec GRAA.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18:05.

Budget Prévisionnel 2025

		autres produits	montant total financement	montant mobilisable en 2025	charges externes directement en lien
Produits	subventions				
Conv° CDI axe 1 / MSA	707	7 500	8 207	8 207	
Conv° CDI axe 1 2 5	87 400	32 409	119 809	114 809	37 641
Conv° CDI axe 3	30 000	1 315	31 315	31 315	1 034
Conv° CDI axe 4	5 745		5 745	5 745	
Conv° CDI axe 4 AAP Biodiversité	9 934		9 934	8 800	
Conv° CDI axe 6 PAEC MAEC	17 203		17 203	17 203	
Conv° CDI axe 6.3 AFP	3 357		3 357	3 357	
Conv° CIMA	27 744		27 744	20 808	
Conv° CIMA complément	2 054		2 054	2 054	
Conv° CIMA EmploiPasto	6 936		6 936	5 202	
Conv° CIMA EV Alpes	6 480		6 480	6 480	
Conv° CIMA EV BassinGre	3 600		3 600	2 700	
Conv° CIMA Reliquat n-1	11 338		11 338	11 338	612
Conv° CR AuRA	34 909	308	35 216	35 216	
Conventions Pluriannuelles	247 406	41 531	288 937	273 232	39 287
FESTIVAL	23 000	4 200	27 200	24 000	16 000
ADEME	4 070		4 070	3 500	
CAS DAR	2 628		2 628	1 880	
CAS DAR / CLE					
CIMA Divers	3 035		3 035	1 975	
CR AuRA Divers	12 107		12 107	8 230	4 200
DREAL / DDT Prédation	8 000		8 000	8 000	
OFB	10 368		10 368	5 303	
Subventions Ponctuelles	63 207	4 200	67 407	52 888	20 200
AMO Bilans PPT		615	615	615	
AMO Candidatures PPT		24 139	24 139	20 688	
AMO Territoires Pastoraux		28 140	28 140	28 140	
AMO Territoires Pastoraux		52 894	52 894	49 443	
Appuis Techniques Divers		4 920	4 920	4 920	
Assistances à Membres		60 000	60 000	80 000	
Appuis Techniques		64 920	64 920	84 920	
Divers		1 800	1 800	1 800	1 353
Prestations de Formation		1 800	1 800	1 800	1 353
Divers		47 050	47 050	39 980	
Etudes Diagnostics		47 050	47 050	39 980	
Divers		63 459	63 459	45 637	5 288
INRAE		40 800	40 800	43 680	
Prestations Diverses		104 259	104 259	89 317	5 288
Cotisations Adhérents		103 000	103 000	96 000	1 500
Autres Produits		103 000	103 000	96 000	1 500
TOTAL GENERAL	310 614	419 654	730 267	687 579	67 628

Charges	Mtt Total	Mtt Mobilisable
Achats D'études Et Prestations De Services	23 587	23 587
Achats Non Stockés De Fournitures	13 800	13 800
Achats Groupés	37 641	37 641
ACHATS	75 028	75 028
Locations	17 800	17 800
Entretien Et Réparation	11 000	11 000
Primes D'assurance	4 700	4 700
Divers	1 700	1 700
SERVICES EXTERIEURS	35 200	35 200
Honoraires Et Intermédiaires	10 000	10 000
Publicite Communication Relations Publiques	1 000	1 000
Déplacements, Missions Et Réceptions	20 500	20 500
Frais Postaux Et Telecommunications	7 500	7 500
Services Bancaires Et Assimilés	1 500	1 500
Divers	2 220	2 220
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 720	42 720
Taxe Sur Les Salaires	13 000	13 000
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	13 000	13 000
Rémunérations Du Personnel	512 127	512 127
CHARGES DE PERSONNEL	512 127	512 127
Dotations Aux Amortissements	6 600	6 600
Dotations Aux Provisions	20 500	20 500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	27 100	27 100
TOTAL GENERAL	705 175	705 175

Budget Prévisionnel 2026

Produits	subventions	autres produits	montant total financement	montant mobilisable en 2026	charges externes directement en lien
Conv° CDI axe 1 / MSA	707	7 500	8 207	8 207	500
Conv° CDI axe 1 2 5	86 693	30 000	116 693	116 693	39 000
Conv° CDI axe 3	30 000		30 000	30 000	500
Conv° CDI axe 4	5 745		5 745	5 745	
Conv° CDI axe 4 AAP Biodiversité	11 760		11 760	11 760	
Conv° CDI axe 6 PAEC MAEC	17 203		17 203	17 203	
Conv° CDI axe 6.3 AFP	3 357		3 357	3 357	
Conv° CIMA	16 320		16 320	16 320	
Conv° CIMA Divers					
Conv° CIMA EmploiPasto	4 080		4 080	4 080	
Conv° CIMA EV Alpes					
Conv° CIMA EV BassinGre	3 600		3 600		
Conv° CIMA Reliquat n-1	9 570		9 570	9 570	
Conv° CR AuRA	34 909	308	35 216	35 216	
Conventions Pluriannuelles	223 943	37 808	261 751	258 151	40 000
FESTIVAL	23 000	3 200	26 200	26 200	16 000
ADEME	4 070		4 070	4 070	
CAS DAR	2 628		2 628	2 628	
CR AuRA Divers	31 146		31 146	29 866	9 900
DREAL / DDT Prédation					
OFB	5 811		5 811	5 075	
Subventions Ponctuelles	66 654	3 200	69 854	67 839	25 900
AMO Candidatures PPT		22 680	22 680	16 530	
AMO Territoires Pastoraux		49 585	49 585	44 358	
AMO Territoires Pastoraux		72 265	72 265	60 888	
Appuis Techniques Divers		8 420	8 420	4 920	
Assistances à Membres		60 000	60 000	45 000	
Appuis Techniques		68 420	68 420	49 920	
Divers		900	900		900
Prestations de Formation		900	900		900
Divers		33 996	33 996	4 230	
Etudes Diagnostics		33 996	33 996	4 230	
Divers		23 985	23 985	23 985	700
Sensibilisation Pasto / Médiation		15 683	15 683	7 073	
INRAE		40 800	40 800	40 800	
Prestations Diverses		80 468	80 468	71 858	700
Cotisations Adhérents		103 000	103 000	95 000	1 500
Autres Produits		103 000	103 000	95 000	1 500
TOTAL GENERAL	290 598	400 056	690 654	607 885	69 000

Charges	Mtt Total	Mtt Mobilisable
Achats D'études Et Prestations De Services	29 280	27 300
Achats Non Stockés De Fournitures	10 100	10 100
Achats Groupés	39 000	39 000
ACHATS	78 380	76 400
Locations	17 800	17 800
Entretien Et Réparation	11 000	11 000
Primes D'assurance	4 700	4 700
Divers	1 700	1 700
SERVICES EXTERIEURS	35 200	35 200
Honoraires Et Intermédiaires	10 000	10 000
Publicite Communication Relations Publiques	1 000	1 000
Déplacements, Missions Et Réceptions	20 500	20 500
Frais Postaux Et Telecommunications	7 500	7 500
Services Bancaires Et Assimilés	1 500	1 500
Divers	2 220	2 220
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 720	42 720
Taxe Sur Les Salaires	13 000	13 000
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	13 000	13 000
Rémunérations Du Personnel	502 127	502 127
CHARGES DE PERSONNEL	502 127	502 127
Dotations Aux Amortissements	6 600	6 600
Dotations Aux Provisions	20 500	20 500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	27 100	27 100
TOTAL GENERAL	698 527	696 547



Fédération
des Alpes
de l'Isère

Participation au Conseil d'Administration de la FAI
en date du 16 décembre 2025 à Les Adrets

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté(e) par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI
Collège des Membres Actifs (élus) : 24								☐ Oui ☐ Non
DOLCI Patrick	Président	AFP BESSE EN OISANS		X	☐	☐	1	
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier	ARGOUD Daniel		☐	☐	☐		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		☐	X	☐	1	Vice-Président
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		☐	X	☐	1	
MILLET Régine	Vice Présidente - Montagnes	ComCnes Grésivaudan (Le)		X	☐	☐		
PLENET Cyrille	Vice Présidente chargée de	Comm d'Agglo GRENOBLE ALPES METROPOLE		☐	☐	☐		
MARIE Patrice	Berger	EARL DOMAINE LE GRAND PRE		☐	☐	☐		
BAFFERT Frédéric		GAEC LA FERME DU GRAND BOIS		X	☐	☐	1	
PICCA Julien	Président	GP ALPE DU PIN		☐	☐	☐		
JADIS Quentin		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		X	☐	☐	1	
SERRE Jean Louis		GP BACHILIANNE		X	☐	☐	1	
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		☐	☐	X		
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		X	☐	☐	1	Vice-Président
SAUZE Jean Luc		GP COMBEAU		☐	☐	☐		
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		X	☐	☐	1	Vice-Président
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		☐	☐	☐		
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		☐	X	☐	1	Secrétaire
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		☐	X	☐	1	Trésorier
GIROUD Didier	Président	GP PLENET		X	☐	☐	1	
REBUFFET Nicolas	Président	GP PRE DE L'ARC		☐	☐	☐		
NICOLAS Pierre	Président	GP SENEPI		X	☐	☐	1	Président
DURAND Guy		GP SURE NAVE (LA)		☐	X	☐	1	Vice-Président
MILESI Angélique	Adhérente	GP VALBONNAIS		☐	☐	☐		
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		☐	X	☐	1	
Collège des Membres de Droit : 12								☐ Oui ☐ Non
PACHOUD Thomas	Président	Assoc des Bergères et Bergers en Alpes et Systèmes	Julie BARDOU	☐	☐	X		
CLAVEL Aurélien	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		☐	☐	☐		
LISZEWSKI Nadia	Cheffe de Service Forêt et	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2	Patrick PRUDHOMME	X	☐	☐	1	
DELRIEUX Jean Luc	Directeur	DDPP de l'Isère	Françoise HUGON	☐	☐	X		
GORIEU François	Directeur	DDT de l'Isère	Michael ALBERT	X	☐	☐	1	
GEROMIN Frédéric	Délégué	Domaines skiables de France	Jean HIRIGOYEN	X	☐	☐	1	
BOULON Régine	Directrice	EPLEFPA COTE ST ANDRE (LA)		☐	☐	☐		
SIMIAN Sébastien	Président	GDS de l'Isère	Inès BABOULIN	X	☐	☐	1	
NIER Joseph		GP SENEPI		X	☐	☐	1	
COTTE Bruno	Directeur des Services	INRAE Centre Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes	Emilie CROUZAT	☐	X	☐	1	
GUILLON Marjorie	Directrice	Office National des Forêts Agence Départementale		☐	☐	☐		
Collège des Membres Consultatifs : 19								☐ Oui ☐ Non
REY Stefany	Présidente	AAC		☐	☐	☐		
ABBA Audrey	Présidente	Assoc ADABEL		☐	☐	☐		
HUSTACHE Laurent	Président	Assoc APAO (Association pour la promotion de l'agriculture		☐	☐	☐		
BASSET Michel	Président	Assoc CEN ISERE - AVENIR		☐	☐	☐		
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère		☐	☐	☐		
CHENAVIER Danielle	Présidente	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère		☐	☐	☐		
CARAGUEL Bruno	Président	Assoc Française de Pastoralisme (AFP)		☐	☐	☐		
FAVRÉ Christine	Co-Présidente	Assoc SITADEL		☐	☐	☐		
REYMOND Julien	Co-Président	Assoc SITADEL		☐	☐	☐		
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		☐	☐	☐		
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		☐	☐	☐		
SUSZYLO Christophe	Président	Isère Attractivité		☐	☐	☐		
BARTHELEMY Cédric	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		☐	☐	☐		
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		☐	☐	☐		
MURGIA Arnaud	Président	Parc National des Ecrins PNE	Suzanne FORET	☐	☐	X		
LAILY Bruno	Chef de service	RTM de Grenoble		☐	☐	☐		
COCOZZA Dorothée	Directrice Départementale	SAFER 38		☐	☐	X		
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse PNRC		☐	☐	☐		
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors PNRV	Agnès TREGRET	☐	☐	X		
Membres d'Honneur de l'Association : 7								☐ Oui ☐ Non
	Président	Association des Maires et Adjointes de l'Isère		☐	☐	☐		
HABFAST Claus	Conseiller Municipal délégué	Cne GRENOBLE - La Mairie		☐	☐	☐		
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		☐	☐	☐		
AMRANE Olivier	Vice Président - Agriculture	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
PANNEKOUCKE Fabrice	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		☐	☐	☐		
MADINIER Cyrille	Vice Président - Ruralité,	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		☐	☐	X		
Membres de l'Equipe Technique : 3								☐ Oui ☐ Non
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		X	☐	☐		
GUYOT Alice		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		X	☐	☐		
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		X	☐	☐		

Nombre de membres votants : 31	Quorum à 1/3 soit : 11 membres	Nombre de voix : 20	Quorum atteint